

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Molybdate Acid SS
- **Code du produit:** AM2190SS
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331 USA  
Tel +1 (717)632-1291  
Toll-Free: (866)632-1291  
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**  
AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road,  
Hanover, PA 17331  
(717) 632-1291
- **Numéro d'appel d'urgence:**  
ChemTel Inc.  
(800)255-3924 (North America)  
+1 (813)248-0585 (International)

## 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**  
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.  
Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**  
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

(suite page 2)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

## Nom du produit: Molybdate Acid SS

(suite de la page 1)

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

### · NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 2  
Inflammabilité = 0  
Réactivité = 0

### · HMIS données (gamme 0-4)



Santé = \*2  
Inflammabilité = 0  
Réactivité = 0

## 3 Composition/informations sur les composants

### · Caractérisation chimique: Mélanges

#### · Composants:

7664-93-9	acide sulfurique	5-10%
	Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

## 4 Premiers secours

### · Description des premiers secours

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

#### · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

#### · Après contact avec les yeux:

Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

#### · Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### · Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irrite la peau et les muqueuses.

Provoque une irritation oculaire.

Troubles gastro-intestinaux

· **Risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

Nom du produit: Molybdate Acid SS

(suite de la page 2)

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante.  
En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Utilisez calcaire pour neutraliser et / ou absorber le déversement.  
Assurer une aération suffisante.  
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:  
Eau chaude  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

## 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
N'employer que dans des secteurs bien aérés.  
Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.  
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 4)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

**Nom du produit: Molybdate Acid SS**

(suite de la page 3)

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas conserver avec des métaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**7664-93-9 acide sulfurique**

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m <sup>3</sup> ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m <sup>3</sup>
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup>
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1 mg/m <sup>3</sup>
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0.2* mg/m <sup>3</sup> *as thoracic fraction
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 0.2* mg/m <sup>3</sup> A2;*fracción torácica

· **Contrôles de l'exposition**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Protection respiratoire:**

Non requise en conditions normales d'utilisation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

(suite page 5)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

**Nom du produit: Molybdate Acid SS**

(suite de la page 4)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Gants en néoprène  
Caoutchouc naturel (Latex)  
Butylcaoutchouc  
Caoutchouc nitrile

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mesures de gestion des risques**  
Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Aspect:

**Forme:** Liquide  
**Couleur:** Transparent  
**Odeur:** Acidulée  
**Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.  
· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.  
· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** Non déterminé.

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** Non déterminé.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

#### · Limites d'explosion:

**Inférieure:** Non déterminé.  
**Supérieure:** Non déterminé.

· **Propriétés comburantes** Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):** 23 hPa (17.3 mm Hg)

· **Densité à 20 °C (68 °F):** 1.18 g/cm<sup>3</sup> (9.85 lbs/gal)

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non déterminé.

· **Taux d'évaporation:** Non déterminé.

(suite page 6)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

**Nom du produit: Molybdate Acid SS**

(suite de la page 5)

· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
· <b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
· <b>Cinématique:</b>	Non déterminé.
· <b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**  
Réactions aux alcalis (lessives alcalines).  
Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène.  
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de soufre (SOx)

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Aucun.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Catégories cancérogènes**

### · IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est listé.

### · NTP (Programme National de Toxicologie)

7664-93-9 | acide sulfurique

K

### · OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

Aucun des composants n'est listé.

## 12 Informations écologiques

(suite page 7)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

**Nom du produit: Molybdate Acid SS**

(suite de la page 6)

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
En général non polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.  
Diluer le concentré avec de l'eau et puis, neutraliser avec une matière appropriée (la craie, la chaux). Les sels neutres résultants sont inertes et présentent peu de danger.  
Après traitement physico-chimique ou biologique préalable, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.  
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## 14 Informations relatives au transport

- |   |       |
|---|-------|
| · <b>Numéro ONU</b>                                   |       |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA                        | néant |
| · <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |       |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA                        | néant |
| · <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>        |       |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA                        |       |
| · <b>Classe</b>                                       | néant |
| · <b>Groupe d'emballage</b>                           |       |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA                        | néant |

(suite page 8)

# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

**Nom du produit: Molybdate Acid SS**

(suite de la page 7)

- **Dangers pour l'environnement:**
- **Marine Pollutant:** Non
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

## 15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- États-Unis
- SARA

### · SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

### · Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

7664-93-9 | acide sulfurique

### · Liste TSCA:

7664-93-9 | acide sulfurique

7732-18-5 | eau

### · Proposition 65, l'état de Californie

#### · Substances connues pour causer le cancer:

Aucun des composants n'est listé.

#### · Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

Aucun des composants n'est listé.

#### · Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

Aucun des composants n'est listé.

#### · Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

Aucun des composants n'est listé.

### · EPA (Agence de protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est listé.

### · IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est listé.

### · Liste intérieure des substances (DSL) du Canada

7664-93-9 | acide sulfurique

7732-18-5 | eau

## 16 Autres informations

(suite page 9)



# Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 26 avril 2021

**Nom du produit: Molybdate Acid SS**

(suite de la page 8)

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

NFPA: National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS: Système d'identification des matières dangereuses (États-Unis)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A